

COMITE FRANÇAIS DE L'ARBITRAGE

PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE

5 juillet 2012 à 16 h 00
Première Chambre de la Cour d'appel
Palais de Justice Paris – 4 Boulevard du Palais, 75001 Paris

L'Assemblée générale du Comité français de l'arbitrage a été ouverte par Me Philippe LEBOULANGER, Président, sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Rapport moral du Président et son approbation
- 2) Rapport financier du Trésorier, approbation des comptes,
- 3) Questions diverses.

* *
*

M. le Président prend la parole et indique que la présente assemblée générale ordinaire a pour objet de faire le bilan des années 2010 et 2011 et de faire part aux membres de l'association des comptes pour l'exercice 2010 et l'exercice 2011.

1) RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le Président retrace les activités du CFA en 2012.

Bilan des manifestations récentes du CFA

« Le caractère définitif des sentences arbitrales »

Communication de Mr. William W. Park, le 11 mai 2012 à la Première Chambre de la Cour d'appel du Palais de Justice de Paris.

Cette conférence sera publiée dans un prochain numéro de *la Revue de l'arbitrage*.

« La réforme du droit de l'arbitrage par le décret du 13 janvier 2011 : premier bilan d'étape après un an d'application »

Journée d'étude organisée par le groupe Grand Sud du Comité français de l'arbitrage à la Faculté de droit d'Aix-en-Provence le 25 mai 2012.

Sous la présidence de Monsieur le Doyen Jacques Mestre, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille et sous la direction de Monsieur Jean-Baptiste Racine, Professeur à l'Université de Nice-Sophia Antipolis.

Cette journée d'étude sera publiée aux Petites Affiches.

« Eléments d'une sociologie de l'arbitrage »

Journée d'étude placée sous la direction scientifique du Professeur Jean-Baptiste Racine et organisée par le groupe de travail « Sociologie de l'arbitrage » du CFA en partenariat avec le Centre d'études des modes alternatifs de règlement des conflits (CEMARC) et le Laboratoire de sociologie juridique de l'Université Panthéon-Assas et le Centre de recherche en droit économique de l'Université de Nice-Sophia Antipolis.

Les actes seront publiés au numéro 4-2012 de *la Revue de l'arbitrage*.

Manifestations à venir**« L'interprétation arbitrale »**

Communication de Me. Laurent Lévy, avocat au Barreau de Genève (Lévy Kaufmann-Kohler) et Vice Président de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI, le 5 juillet 2012 à la Première Chambre de la Cour d'appel du Palais de Justice de Paris.

Cette conférence sera publiée dans un prochain numéro de *la Revue de l'arbitrage*.

« L'arbitrage et la fraude »

Atelier de pratique arbitrale organisé par le groupe de travail « Arbitrage interne », présidé par MM. Henri-Jacques Nougéin et Jacques Pellerin, le 13 septembre 2012 en salle Gaston Monnerville de la Maison du Barreau, 2 Rue de Harlay, 75001 Paris.

« La liberté de l'arbitre »

Communication de M. Pierre Mayer, Professeur à l'Université Paris I, Associé Dechert, le 30 novembre 2012 à la Première Chambre de la Cour d'appel du Palais de Justice de Paris.

Cette conférence sera publiée dans un prochain numéro de *la Revue de l'arbitrage*.

Conférence annuelle 2012**« Arbitrage et Droit des Sociétés »**

Sous la direction de MM. Daniel Cohen, Professeur, Université Panthéon-Assas (Paris II) et Christophe Seraglini, Professeur, Université Paris XI (Sceaux), le 16 novembre 2012 à l'Auditorium de la Maison du Barreau, 2 Rue de Harlay, 75001 Paris

Activités des groupes de travail

Le CFA a créé, à ce jour, 13 groupes de travail dont certains sont particulièrement actifs.

Il s'agit des groupes :

« Arbitrage en matière bancaire et financière »

« Arbitrage en matière d'assurance et de réassurance »

« Arbitrage interne »

« Sociologie de l'arbitrage ».

L'activité de ces groupes peut être suivie sur le site internet du CFA.

Prix de thèse Philippe Fouchard

Au 30 juin 2012, date limite d'expédition des thèses qui concourent, le CFA a reçu 6 thèses qui ont été remises pour examen aux membres du jury.

Il est prévu que le prix soit remis à l'issue de la conférence annuelle du CFA du 16 novembre 2012.

Académie internationale pour le droit de l'arbitrage

L'Académie créée par le CFA en 2011, vit sa seconde année. La conférence inaugurale a été faite par le Professeur Lebedev.

Cette année encore, l'Académie compte un grand nombre d'inscrits (150 environ) avec un corps professoral prestigieux.

Est soumis au vote de l'Assemblée l'approbation du rapport moral, le Président ne prenant pas part au vote.

1^{re} Résolution – Approbation du rapport moral

« L'Assemblée générale approuve le rapport moral du Président du CFA qui lui a été présenté et donne quitus au Bureau.

La résolution est adoptée à l'unanimité. »

2) RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

Monsieur LEPOITTEVIN, Trésorier, présente à l'Assemblée générale les comptes du CFA pour les exercices 2010 et 2011.

Rapport financier de l'exercice 2010

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 sont caractérisés notamment par les données suivantes :

➤ Total du bilan :	169.458 €
➤ Chiffre d'affaires :	209.170 €
➤ Résultat net (<u>négalif</u>)	55.859 €

L'actif du bilan

est essentiellement constitué de la trésorerie qui s'élève à 152.649 € sur un total de 168.610 €, la différence représentant les « créances clients » et les « autres créances ».

Au passif du bilan

apparaissent les chiffres suivants :

- 100.760 € correspondant aux CAPITAUX PROPRES dont
 - 156.619 € au titre du report à nouveau
 - 55.859 € représentant le résultat négalif de l'exercice.
- 68.698 € correspondant aux DETTES dont notamment :

- 42.954 € au compte FOURNISSEURS
- 25.744 € au compte AUTRES DETTES notamment la provision pour les congés payés et les charges sociales

Les données du compte de résultat sont les suivantes :

Les **produits d'exploitation** comprenant notamment les ventes au numéro, les cotisations, les abonnements s'élèvent à 209.174 €.

Les **charges d'exploitation** qui comprennent notamment les frais d'impression de la revue, de routage, de séminaires et de conférences, de site Internet, de rémunération du personnel et les charges sociales, s'élèvent à 266.270 €

Ce qui donne un **résultat d'exploitation néгатif** de 57.096 €

Après imputation des produits financiers, il ressort une **perte** de 55.859 € déjà évoquée.

Pourquoi cette perte ?

D'une part, elle avait pour cause une baisse des produits nets passés de 115.819 € à 92.254 €, baisse incluant elle-même une diminution :

- de la marge des produits du poste "Edition" de 19.240 €
- et des cotisations de 11.239 €

D'autre part, les frais généraux avaient augmenté de 22.245 € passant d'un exercice à l'autre de 120.198 € à 142.443 €, ce qui procédait plus précisément de l'augmentation du poste "Voyages et déplacements" porté de 3.047 € à 14.940 € et du poste "Internet et Site Internet" passant de 6.584 € à 12.570 €, ces deux derniers postes concernant l'IAI dont les comptes sont intégrés à ceux du C.F.A.

Rapport financier de l'exercice 2011

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 sont caractérisés notamment par les données suivantes :

- | | |
|-----------------------------------|-----------|
| ➤ Total du bilan : | 235.408 € |
| ➤ Chiffre d'affaires : | 318.468 € |
| ➤ Résultat net (<u>positif</u>) | 67.652 € |

L'actif du bilan

est essentiellement constitué de la trésorerie qui s'élève à 190.559 € sur un total de 231.747 €, la différence représentant les « créances clients » et les « autres créances ».

Au passif du bilan

apparaissent les chiffres suivants :

- 168.412 € correspondant aux CAPITAUX PROPRES dont
 - 100.760 € au titre du report à nouveau
 - 67.652 € représentant le résultat positif de l'exercice.

- 66.996 € correspondant aux DETTES dont notamment :
 - 38.250 € au compte FOURNISSEURS
 - 23.667 € au compte AUTRES DETTES notamment la provision pour les congés payés et les charges sociales

Les données du compte de résultat sont les suivantes :

Les **produits d'exploitation** comprenant notamment les ventes au numéro, les cotisations, les abonnements s'élèvent à 318.468 €.

Les **charges d'exploitation** qui comprennent notamment les frais d'impression de la revue, de routage, de séminaires et de conférences, de site Internet, de rémunération du personnel et les charges sociales, s'élèvent à 250.678 €

Ce qui donne un **résultat d'exploitation positif** de 67.790 €

Après imputation des produits financiers, il ressort un **bénéfice** de 67.652 € déjà évoqué.

2° Résolution – Approbation des comptes

« L'Assemblée générale approuve les rapports financiers du CFA qui lui ont été présentés et donne quitus au Trésorier pour sa gestion.

La résolution est adoptée à l'unanimité. »

3) QUESTIONS DIVERSES

Personne n'ayant de question à poser, la séance est levée.

* *
*

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune question n'étant plus soumise à l'Assemblée générale, le Président lève la séance à 17 h 30.


Philippe LEBOULANGER
Le Président